

Qui est ÉCOMAISON ?

Éco-organisme agréé par l'État, financé par **l'éco-participation** qui a pour vocation de collecter et valoriser le **mobilier usagé** en lui offrant une 2ème vie, en le **recyclant** ou en l'utilisant comme **source d'énergie**. En savoir plus : https://ecomaison.com/#eco_profil=-1

Que fait ÉCOMAISON des meubles collectés ?

Les meubles et les matelas usagés, déposés en déchèterie ou rapportés en magasin, sont collectés séparément. Direction le centre de tri où ils sont ensuite regroupés par famille de matériaux (bois, mousse, plastique, ferraille) **pour être recyclés...**



-Les meubles en **bois** : après être broyés, ils peuvent être transformés en panneaux de particules qui vont servir à fabriquer de nouveaux meubles.

-Les meubles en **plastique** : ils sont triés, broyés et transformés pour fabriquer des tuyaux par exemple.

-Les **matelas, fauteuils, canapés** : ils sont hygiénisés, démantelés pour récupérer les matières qui les composent. Les mousses issues de ces matelas peuvent être transformées en panneaux acoustiques et thermiques pour le secteur du bâtiment. Elles peuvent aussi faire de nouveaux articles pour la literie et même servir à la fabrication des tatamis de judo !

-Éléments de **décoration textile** (rideaux, voilages, tapis, etc.) : ces éléments font l'objet de démarches de recherche et développement pour mettre au point des procédés de recyclage encore peu développés actuellement.



...Ou pour être **valorisés sous forme d'énergie** : c'est notamment le cas des canapés, fauteuils et autres produits rembourrés. Ils vont donc être broyés pour servir à fabriquer du combustible solide de récupération. Ce combustible est utilisé pour remplacer les énergies fossiles dans les cimenteries ou pour alimenter des réseaux de chaleurs urbains. Cette démarche s'appelle la valorisation énergétique.

En 2023, ÉCOMAISON a collecté plus de **1,6 M tonnes de meubles usagés** via plus de 4 600 points de collecte. 97 % de ces meubles collectés ont pu être valorisés en nouvelles matières premières ou en énergie.

L'ÉCO-PARTICIPATION, C'EST QUOI ?



L'éco-participation est une contribution ajoutée au prix des meubles neufs payée par le consommateur et reversée à ÉCOMAISON. Cette éco-participation sert à financer le tri, le recyclage et la valorisation du mobilier usagé.